

## CENTENAIRE de la PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

**Le président du conseil d'administration du Groupement d'intérêt public (GIP) chargé de la "Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale 1914 - 2014", le Général d'armée (2S) Elrick IRASTORZA, précise la mission de ce GIP de la manière suivante. Ce centenaire 1914 – 2014 est une dynamique mémorielle puissante qui s'est mise en marche en 2012...**

### Pourquoi commémorer le Centenaire de la Première Guerre mondiale ?

Près d'un siècle après le début de son déclenchement, la Première Guerre mondiale occupe toujours une place à part dans notre mémoire collective.

En témoignent les centaines de milliers de visiteurs qui parcourent chaque année, en famille, entre amis ou dans le cadre d'activités scolaires ces champs de batailles encore mal cicatrisés pour comprendre pourquoi et comment des hommes en sont arrivés à de telles extrémités et pour honorer dans le silence des grandes nécropoles la mémoire des soldats engloutis par cette "effusion sanglante".

En témoignent également des recherches historiques toujours fécondes et une production culturelle qui continuent de faire de ce conflit matriciel du XX<sup>e</sup> siècle un champ d'inspiration inépuisable.

Avec du seul côté français, plus de 8 millions de combattants mobilisés, près de 1 400 000 tués dont 71.000 soldats de l'Empire, plus de 4 000 000 de blessés, 700 000 veuves, un million d'orphelins, 3 millions d'hectares de terres agricoles détruites, des centaines de villes et villages ravagés et 350 000 maisons détruites ce conflit aura profondément et durablement marqué notre société dans quasiment tous les domaines. Comprendre ce qu'ont enduré nos sociétés civiles et les bouleversements qui les ont durablement affectés sera donc un des enjeux principaux de ce cycle mémoriel qui devra être bien plus qu'une succession chronologique de cérémonies patriotiques.

Pour la cinquantaine de pays belligérants, il aura été, avec plus de dix millions de morts, une épreuve toute aussi douloureuse, certes fondatrice de souveraineté pour certains mais également annonciatrice de lendemains malheureusement plus terribles encore.

Dès 2014 et pendant plus de quatre ans, les descendants de ces soldats et travailleurs viendront chez nous rechercher les traces de l'engagement de leurs aïeux et honorer leur sacrifice. La France devra mettre un point d'honneur à les accueillir avec la dignité et l'amitié qui conviennent dans une Europe désormais pacifiée et pacifique s'impliquant avec conviction dans l'établissement d'un ordre international plus juste et plus stable.

Les derniers acteurs de cette Première Guerre mondiale ayant disparu, le Centenaire sera sans doute la dernière occasion d'offrir un moment privilégié de "réflexion historique et de pédagogie civique" en proposant aux plus jeunes générations les clés de compréhension d'une période parmi les plus difficiles de notre histoire nationale.

Durant plus de quatre ans, la France sera ainsi la destination privilégiée de tous ceux qui, de par le Monde, auront à coeur de se souvenir et de comprendre. Cet intérêt pour notre pays sera un puissant moteur de notoriété internationale et de développement économique bien au-delà des seuls territoires du champs de bataille.

La Mission du Centenaire s'est fixé 7 objectifs déclinés en concertation avec son conseil scientifique :

- 1/ Rendre à nos soldats morts pour la France et à ceux venus mourir chez nous pour notre liberté, l'hommage qui leur est dû et partager avec tous, dans un esprit constructif d'amitié, la mémoire de ces sacrifices.
- 2/ Mettre à profit ce cycle mémoriel et le ravivage de notre mémoire partagée des souffrances et des bouleversements sociétaux engendrés par la Première Guerre mondiale, pour valoriser dans une Europe aujourd'hui apaisée les acquis de la construction européenne et promouvoir dans le monde les valeurs de paix et d'amitié entre les peuples portées, notamment par la SDN, dès les lendemains du conflit.
- 3/ Contribuer à transmettre aux jeunes générations, une histoire de la Première Guerre mondiale aux mémoires inévitablement plurielles, en faisant comprendre les événements et l'héritage qu'ils ont laissé grâce à un projet pédagogique global et cohérent.
- 4/ Faire comprendre que passer d'une armée de conscrits, expression de la nation en arme, à une armée de professionnels n'en rend pas moins nécessaire la défense de la nation, la reconnaissance due au soldat et le soutien dû à sa famille.
- 5/ Favoriser l'attractivité des territoires dont les cicatrices témoignent encore de la dureté des combats, en accompagnant le développement de leurs infrastructures touristiques et en les aidant à organiser l'accueil des visiteurs, étrangers notamment.
- 6/ Promouvoir les expressions culturelles et artistiques nées de la Première Guerre mondiale en soulignant les bouleversements qu'elle a engendrés et encourager leur contribution à une mémoire progressivement

plus culturelle de l'événement.

7/ Faire mieux connaître la recherche historique et la coopération scientifique sur ce conflit, sa genèse et ses conséquences et faciliter la vulgarisation de leurs résultats.

### **Ce grand rendez-vous sera structuré autour de cinq grands enjeux :**

1/ Un enjeu de rayonnement et de coopération internationale pour la France, épice de bataille durant 52 mois : accueillir dignement les familles et les touristes du monde entier, veiller à l'organisation sur notre sol des cérémonies officielles, favoriser des projets de coopération internationale (jumelages, projets pédagogiques, culturels, etc.) ;

2/ Un enjeu pédagogique majeur avec le défi de la transmission de l'histoire et des mémoires de la Grande Guerre aux générations futures, dans un contexte d'effacement des derniers témoins de la Grande Guerre ;

3/ Un enjeu mémoriel fondamental avec l'hommage dû aux morts mais aussi le souvenir d'un moment d'unité nationale sans précédent dans notre histoire contemporaine ; une mémoire de la Première Guerre mondiale ancrée dans chaque famille et dans chaque village ;

4/ Un enjeu culturel et scientifique de premier rang : l'année 2014 s'organise comme une grande saison culturelle et mémorielle avec le concours des acteurs culturels : musées, éditeurs, médias, universités, etc.

5/ Un enjeu de développement économique et touristique pour les territoires : l'essor du tourisme de mémoire partout où la guerre a laissé des traces et des vestiges ;

### **Les trois missions du groupement d'intérêt public**

#### **« Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale 1914 – 2014 » :**

1/ Organiser les grands temps forts du Centenaire entre 2014 et 2018, avec notamment les grands rendez-vous de l'année 2014 (commémoration de la mobilisation générale, bataille de la Marne, etc.) ;

2/ Coordonner en élaborant notamment un programme commémoratif officiel national et accompagner l'ensemble des initiatives développées sur l'ensemble du territoire national dans le cadre du Centenaire (Comité départementaux et académiques du Centenaire et attribution du label Centenaire) ;

3/ Informer le grand public sur les préparatifs et le déroulement du Centenaire, et diffuser de la connaissance sur la Grande Guerre et sur ses traces, cicatrices et vestiges encore visibles, grâce à un portail internet de référence : [www.centenaire.org](http://www.centenaire.org)

### **Une gouvernance partagée entre l'Etat et les territoires :**

1/ Au niveau central, un groupement d'intérêt public : 16 membres fondateurs, sept ministères<sup>1</sup>, six établissements publics de référence<sup>2</sup>, deux associations nationales<sup>3</sup> et une organisation mutualiste<sup>4</sup>, épaulés par un conseil scientifique formé des meilleurs spécialistes de la Première Guerre mondiale, un comité des communes et un comité des mécènes participent au conseil d'administration.

L'assemblée générale comprend en plus un collège territorial et un collège d'opérateurs culturels, scientifiques et pédagogiques.

Depuis novembre 2012, le GIP relève de « la mission des anniversaires des deux Guerres mondiales » créée, auprès du Ministre de la défense et présidée par le Ministre délégué auprès du Ministre de la défense, chargé des Anciens Combattants. Cette mission des anniversaires a pour objet de concevoir, d'animer et de coordonner les initiatives à caractère international ou national propres à rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont lutté pour la défense de la France pendant la Première Guerre mondiale et pour sa défense, sa libération et la victoire sur le nazisme pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle s'appuie sur le GIP pour tout ce qui a trait à l'anniversaire de la Première Guerre mondiale et sur les services du ministère de la défense et de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre pour tout ce qui concerne la seconde.

Au sein de cette mission, le monde combattant contribue à l'animation d'un comité d'éthique présidé par le MINDAC.

2/ Dans les territoires, des comités départementaux du centenaire placés sous l'autorité des préfets, ouverts à l'ensemble des acteurs (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat, associations, etc.) sont

---

1/ Défense, Culture et communication, Education nationale, Affaires étrangères, Enseignement supérieur et recherche, Artisanat-commerce et tourisme, Intérieur.

2/ Institut français, ONAC, Musée de l'armée, ECPAD, BNF, CNDP.

3/ Association des Maires de France, Souvenir français.

4/ CARAC.

chargés de définir la feuille de route territoriale pour le Centenaire ; à ce jour, 92 CDC ont été constitués et sont au travail pour sélectionner les projets les plus innovants et préparer le projet départemental du Centenaire.

Dans chaque académie un comité académique du centenaire et un référent « mémoire et citoyenneté » complètent le dispositif.

### **Les deux volets de ce cycle mémoriel :**

Le volet cérémonies officielles :

Il s'agit pour l'essentiel des cérémonies commémoratives locales, nationales et internationales qui se dérouleront de façon chronologique sur les lieux où se sont déroulés les événements. Par exemple, la 1<sup>re</sup> bataille de la Marne en 2014, les batailles de la Somme et de Verdun en 2016, du Chemin des Dames en 1917 etc...Elles pourront être présidées par les plus hautes autorités de l'État en présence de chefs d'états ou de gouvernements étrangers.

Mais il pourra s'agir aussi de la commémoration d'événements de dimension nationale ou internationale comme la mobilisation 2014 et l'arrivée des troupes américaines par exemple ou d'hommage rendu à des personnalités qui ont marqué de leur empreinte ces moments de notre histoire nationale.

Leur calendrier est en cours de finalisation.

Le volet culturel, scientifique, éducatif et touristique :

Sa finalité est essentiellement pédagogique en direction du plus grand nombre, les jeunes notamment. Ce sont tous les événements qui sont en cours d'élaboration au niveau national et local à l'initiative d'organismes institutionnels, de collectivités territoriales, d'associations, d'entreprises privées et de particuliers et qui peuvent être classés selon la typologie suivante :

- expositions (Beaux-arts, photographies, archives, expositions itinérantes) ;
- productions audiovisuelles (documentaires, fictions, docu-fictions, collectes de témoignages, web-doc) ;
- publications (témoignages, essais, bande dessinée, beaux livres de photographies, archives, rééditions) ;
- spectacles vivants (concerts, lectures, lectures-concerts, pièces de théâtre, comédies musicales, spectacles de danse) ;
- productions multimédia (applications pour Smartphones et tablettes de géolocalisation ou réalité augmentée, sites internet) ;
- activités de recherche (colloques, conférences, séminaires) ;
- entretien et mise en valeur du patrimoine (tourisme de mémoire, chemins de mémoire, mise en réseau, numérisation d'archives, restauration ou entretien de monuments et traces matérielles de la Grande Guerre, projet archéologique) ;
- événements très divers (son et lumière, pyrotechnie, projection vidéo/image),
- projets pédagogiques (production de support pédagogique, réalisation d'un projet pédagogique), festivals (photographie, bande dessinée, histoire, musique, etc.) ;
- Naturellement cette action se prolonge à l'étranger comme atteste par exemple l'opération « Sarajevo cœur de l'Europe » et les projets développés avec l'Allemagne.

Le catalogue de ces événements sera finalisé à l'automne 2013 après exploitation des projets adressés à la mission soit directement soit par les comités départementaux du centenaire. Le conseil d'administration du GIP en dressera un premier bilan début juillet.

### **Pour conclure :**

**Deux mots clé : honorer, comprendre et par extension faire comprendre**, d'où nous déclinerons tout le reste : des commémorations officielles au plus haut niveau des états, dans une logique plutôt chronologique et sur les lieux les plus porteur de sens, mais aussi, avec un effort prononcé en 2014, la mise en œuvre d'une grande dynamique intellectuelle et culturelle aux vertus pédagogiques, notamment en direction des plus jeunes.

**Une obligation : accueillir dignement**, dans un esprit d'amitié le grand pèlerinage national et international de tous ceux qui viendront se souvenir et comprendre.

Une opportunité d'**affirmer notre fierté d'être Français**, de **réaffirmer notre solidarité internationale et de consolider la nécessaire fraternité entre les peuples**.

Une dynamique puissante est en marche...elle a **besoin de votre implication résolue !**

## Quid de l'ANATC / Gr 003 FNAM :

Notons la participation toute particulière de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM) des Anciens Combattants et victimes de guerre à ce centenaire de la Grande guerre 1914 / 1918. Sa première action concrète est la parution d'un livre de référence dédié à André Maginot et à l'histoire d'un siècle de la FNAM. Ce livre intitulé "André MAGINOT, un destin, un héritage" est au format 155 x 220 mm et comporte 256 pages couleur.

A ce propos, Maurice GAMBERT, président de la FNAM a précisé :

*« Comme l'écrit le général d'armée IRASTORZA, près d'un siècle après le début de son déclenchement, la Première Guerre mondiale occupe toujours une place à part dans notre mémoire collective. Alors que les derniers acteurs de cette dernière sont aujourd'hui disparus, le Centenaire peut être un moment privilégié de réflexion historique et de pédagogie civique en proposant aux plus jeunes générations les clés de compréhension d'une période parmi les plus difficiles de notre histoire.*



*La FNAM, qui porte le nom d'un combattant mutilé qui a occupé de hautes fonctions ministérielles, inscrit tout naturellement son action dans la "puissante dynamique mémorielle" qui se met en marche. Puisse la lecture de cet ouvrage mettre en lumière ce que fut réellement l'action d'André MAGINOT pour en finir avec la légende noire (tout aussi incongrue que la légende rose de 1939) qui s'attache trop souvent au nom de celui qui fut notre président de 1918 à sa mort en 1932. Nous, ses continuateurs, savons mieux, grâce à cet ouvrage d'une haute tenue, ce que nous lui devons : la défense des droits à réparation et de l'honneur des anciens combattants et victimes de guerre. La préparation de cet ouvrage a également été l'occasion de nous pencher sur l'histoire de notre Fédération que notre action quotidienne ne nous laisse pas toujours le temps d'appréhender. La biographie d'André MAGINOT, puis une rétrospective de l'action de notre Fédération fondée en 1888, qui porte sur l'origine de notre financement, de notre action sociale, humanitaire et civique, sur notre Résidence André MAGINOT, établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes et notre domaine solognot de la Grande Garenne. »*